

## Mesures de prévention à appliquer pendant la production et la diffusion d'un spectacle

### Représentation : grille 12

OBJECTIF : DONNER UNE REPRÉSENTATION DANS LE RESPECT DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL,  
DE L'APPEL DU SPECTACLE À LA FIN DU DÉMONTAGE.

GRILLE 12 : APPEL DU SPECTACLE, REPRÉSENTATION ET APRÈS-REPRÉSENTATION		
L'EMPLOYEUR (producteur)	COCHER	REMARQUES
<p><b>12.1</b> S'assure que les règles de sécurité sont respectées en tout temps à cette étape où chaque minute compte et s'assure :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• que chacun sait exactement ce qu'il a à faire, à quel moment et comment il doit le faire ;</li> <li>• que chaque chose est à sa place et que rien n'encombre les coulisses ;</li> <li>• que les méthodes de travail sont sécuritaires.</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	
<p><b>12.2</b> Désigne une ou plusieurs personnes qui devront s'assurer que les aspects suivants demeurent constamment sécuritaires, avant et pendant la représentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'échauffement des artistes ;</li> <li>• le son ;</li> <li>• l'éclairage ;</li> <li>• la ventilation, la climatisation et le chauffage ;</li> <li>• les effets scéniques ;</li> <li>• la double vérification des éléments dangereux.</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	
<p><b>12.3</b> S'assure que le régisseur – ou son remplaçant – note, sur sa feuille de route quotidienne, tout ce qui touche la sécurité durant la représentation et s'assure que ces observations servent à améliorer la sécurité.</p>	<input type="checkbox"/>	
<p><b>12.4</b> Après chaque représentation, fait inspecter le décor, les équipements de scène, les accessoires et les costumes. Les fait réparer ou remplacer au besoin.</p>	<input type="checkbox"/>	
<p><b>12.5</b> Après chaque représentation, fait nettoyer les costumes portés directement sur la peau. Les autres éléments du costume – perruques, masques et coiffes – sont nettoyés fréquemment.</p>	<input type="checkbox"/>	

Pour compléter l'évaluation de cette étape, consulter les grilles thématiques suivantes.

**B:** Équipements, machines, outils, matériel, éléments scéniques, décors et accessoires

**C:** Installations et équipements électriques

**D:** Appareils de levage

**E:** Plateformes et surfaces de travail

**F:** Protection contre les chutes

**G:** Environnement physique (température, niveau sonore, éclairage et qualité de l'air)

**H:** Entreposage, manutention et utilisation de matières dangereuses

**J:** Méthodes de travail

**K:** Équipements de protection individuelle (EPI)

**L:** Premiers secours, premiers soins et mesures d'urgence